

Patro Laval: campagne de souscription retardée

par Michel CORBEIL

La campagne de souscription pour aider à la reconstruction du patro Laval démarrera avec trois mois de retard en regard des prévisions initiales.

Joint hier, M. Noël Moisan, président du patro, situé dans le quartier Saint-Sauveur de Québec, a rapporté qu'il a fallu plus de temps que prévu pour retracer les anciens de l'organisme, qui seront appelés à contribuer, en moyenne, \$100 chacun.

Le lancement de la campagne, dont l'objectif est de \$300,000, devait coïncider avec l'offensive au

près des anciens, au mois de novembre. "Le travail (de mettre le nom des anciens sur fiche informatisée) n'est pas terminé," a signalé M. Moisan.

"La campagne débutera donc officiellement vers la mi-février, tout de suite après le Carnaval." La sollicitation auprès des anciens s'accompagnera d'un appel à la population et aux hommes d'affaires de la région, un appel qui devait de toute façon avoir lieu à la mi-février, a relaté M. Moisan. En tout l'opération devrait durer de cinq à six semaines.

"Nous sommes partis avec une

liste de 500 noms (d'anciens), a repris le président de l'organisme, fondé en 1909. Il s'est accompli un gros travail dans l'ombre. Si bien que nous sommes rendus à plus de 1,000 noms."

Tout construit

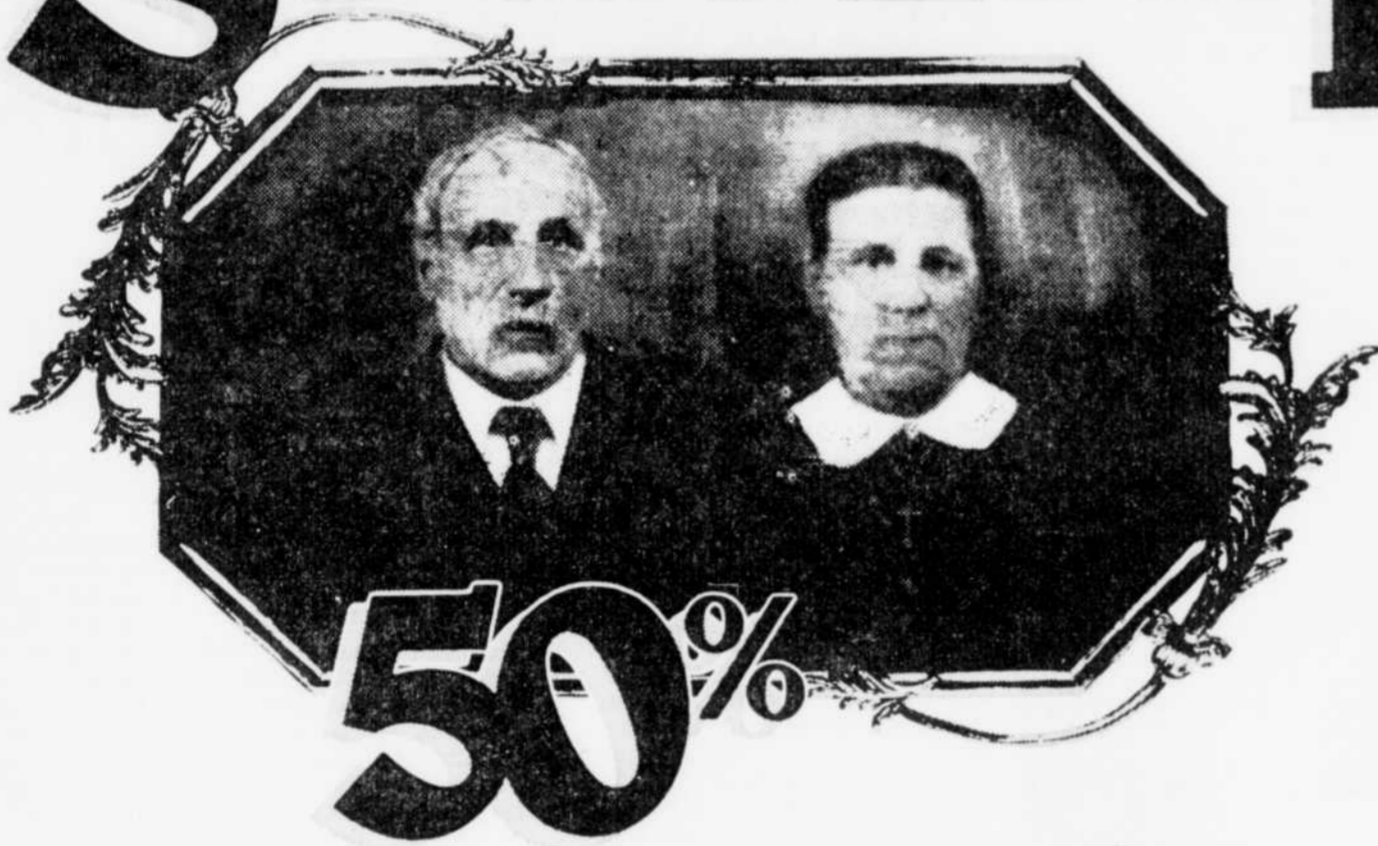
La campagne de financement est, cependant, amorcée, en douce, a laissé entendre M. Moisan, puisque des clubs sociaux et d'autres organismes ont déjà souscrit. "Nous pouvons dire qu'il s'est fait des dons, de façon discrète pour quelques milliers de dollars."

La campagne de souscription avancera le septième du montant

total pour la reconstruction qui coûtera \$2.1 millions. Pour l'essentiel, ce sont les subventions gouvernementales qui seront à la base de la reconstruction du patro: \$600,000 de la ville de Québec, \$300,000 d'Ottawa, \$600,000 du gouvernement provincial.

Mais tout sera construit et aménagé, du sous-sol jusqu'au toit, a terminé M. Moisan: une congégation religieuse, qui tient à conserver l'anonymat, a insisté le président du patro, a accepté de prêter sans intérêt les \$300,000 qui serviront principalement à l'aménagement du sous-sol.

VENTE SOUVENIR



sur le prix d'achat d'un 2^e article semblable.
Exemple: Achetez un cadre à 29,95 \$, obtenez un 2^e cadre valant 19,95 \$ ou 59,95 \$ ou 99,95 \$ pour 10 \$, 30 \$ ou 50 \$

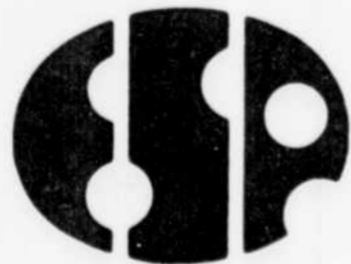
Ces rabais sont applicables sur tous les cadres sur le plancher et sur mesure

Même rabais sur le matériel d'artiste (pinceaux, tubes, toiles, tablettes, etc.)

Même rabais sur les reproductions encadrées ou non encadrées.

Même rabais sur les sérigraphies, lithographies, aquarelles et peintures à l'huile

Même rabais: laminage sur plaque de bois.



encadrements ste-anne

Québec 560, boul. Hamel, 529-6261

Ste-Foy Place Laurier, 658-3320

Charlesbourg Carrefour Charlesbourg, 627-3232

Lévis Galeries Chagnon, 837-2469

ÉGALEMENT EN VIGUEUR À LA GALERIE POPULAIRE

VICE-VERSA

PLACE QUÉBEC, 525-9663 POUR LES REPRODUCTIONS ET LES ENCADREMENTS

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette
647-3361 du lundi au jeudi
entre 13h et 15h

Financement

Le comité pour le développement des alternatives à l'incarcération (CODAI) a besoin de \$25,000 pour fonctionner l'an prochain. Pour donner du temps ou de l'argent à cet organisme, composez 687-1441.

Improvisations

● La Ligue universitaire d'improvisation opposera Coeur à Trèfle, vendredi à 20h, à la salle Henri-Gagnon du pavillon Casault. Pour détails, joindre Jacqueline Boily à 656-2765.

● Les paroisses de Notre-Dame-de-Foy, de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, de Saint-Mathieu et d'autres, travaillent présentement à la formation d'une troupe de théâtre d'improvisation. Pour détails, joindre Viviane Vailancourt à 657-4067.



CENTRE D'ACTION BÉNEVOLE DE QUÉBEC INC.
500, av. Béchard
Vanier (Québec)
G1M 2E9
Tel. (418) 681-3501

● L'Association des travailleurs immigrants et québécois recherche les services d'une personne spécialisée en graphisme pour aider à réaliser un logo et rendre sa publicité plus attrayante.

● Le centre communautaire Mgr-Marcoux a besoin de personnes pour du travail de bureau, dans le secteur de Limoilou.

● Le centre de parrainage civique demande une marraine bénévole pour une jeune femme de 29 ans ayant des difficultés à vivre autonome en appartement dans le secteur de Charlesbourg.

● Ce dernier organisme a aussi besoin d'un parrain bénévole pour un adolescent de 15 ans vivant dans sa famille dans le secteur de l'Annie-Lorette. Pour détails, composez 681-3501.

Météorologie

Le météorologue, Jacques Bureau, expliquera en anglais comment établir des prévisions de la météo, demain à 19h30, au cours d'une rencontre du Cercle carré de Québec, au 675 rue Marguerite-Bourgeoys. Pour autres renseignements, composez 687-0027.

Mixage phosphénique

Un atelier-causerie sur le mixage phosphénique en perfectionnement cérébral sera tenu, vendredi à 19h30, au centre Le Lotus, 805A côte Franklin à Québec. Pour réservation, composez 688-9113.

Récital

Un récital de Mme Claude Ouellet-Garon, mezzo-soprano, et du pianiste, Sylvain Doyon, au profit de l'Association des parents et amis du club AMKI aura lieu, samedi à 20h30, à l'Institut canadien, rue Saint-Stanislas. Pour réservation, composez 653-2943.

Réunions

● La réunion de l'Association coopérative féminine de Charlesbourg aura lieu, mardi prochain à 20h, au sous-sol de la caisse populaire (entrée rue Loyola). L'infirmière Francine Gignac traitera le sujet: "Joie et santé". Pour détails, composez 626-9481.

● Les employés retraités fédéraux auront leur réunion, vendredi à 13h30, au centre Mgr-Marcoux, 1885 rue de la Canardière, à Québec.

Veufs et veuves

Une session de fin de semaine pour les veufs et les veuves aura lieu, vendredi, samedi et dimanche, au Montmartre canadien, 1679 chemin Saint-Louis à Sillery. Pour détails et inscriptions, joindre Marguerite Champagne à 681-7357.

Week-end d'amoureux

Un week-end d'amoureux pour les couples sera tenu vendredi, samedi et dimanche. Pour détails et inscriptions, composez 872-4292.

Xérophytes

Une étude sur les xérophytes sera faite ce soir à 19h45, au local 2107 du pavillon Comtois, à l'université Laval, sous les auspices de la Société des amis du jardin Van den Hende. Pour détails, composez 681-4986.

Economie familiale

Le Comptoir d'économie familiale de Beauport dispose d'un assortiment complet de vêtements pour toute la famille au 2130 avenue de l'École dans Giffard. Les portes sont ouvertes, lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 13h30 à 16h, et les mardi et mercredi, de 19h à 21h. Pour détails, composez 667-5193 local 234.

Retrouvailles

Les orphelin(e)s, adopté(e)s, parents biologiques et adoptifs désireux de faire abolir la confidentialité des dossiers d'adoption et de faire reconnaître leur droit aux origines et à l'information doivent composer 524-8067.

Services de garde

L'agence des services de garde en milieu familial du YMCA de Québec recherche des familles de garde. Pour faire partie de l'agence, composez 527-2518.

Mérite sportif beauceron

Le comité de sélection a fait son choix pour la nomination des quatre récipiendaires du troisième trimestre de 1983, au sujet du Gala du mérite sportif beauceron qui se tiendra le 28 janvier à l'auditorium du séminaire de Saint-Georges. En plus d'être éligibles au titre "d'Athlète de l'année", ces quatre récipiendaires pourront également décrocher le titre de chacune de leur discipline respective. Il s'agit de Pierre Jolicoeur (motocross) de Saint-Georges, Jacques Lapiere (course de fond) de Saint-Georges, Carole Martel (golf) de Saint-Georges, et Marie-Claude Veilleux (natation) de Saint-Georges. On aperçoit sur la photo de gauche à droite, Gaétan Boulanger, représentant de Canam Manac Inc.; Pierre Jolicoeur, Marie-Claude Veilleux, Jacques Lapiere et Gaétan Nadeau du Gala mérite sportif beauceron.



Condamnés à la prison pour vol par effraction

par
Lucien LATULIPPE
Trois Amérindiens de la réserve de Sept-Iles ont écopé de 45 jours de prison, hier,

au palais de justice de cette ville de la Côte-Nord. Le juge Yvon Mercier les a trouvés coupables d'introduction par effraction et de recel.

et Camille Fontaine, âgé de 29 ans, ont été interceptés le jour du vol par les agents G. Jolicoeur et M. Lapointe, du poste de la Sûreté du Québec à Sept-Iles. Leur avocat était Me Allen Parvu.

Selon la preuve établie par la Couronne représentée par Me Reynold Tremblay, le vol a eu lieu le 30 octobre 1981 dans le camp 51 de la Rayonier, situé à 120 kilomètres au nord de Port-Cartier, dans la réserve Port-Cartier — Sept-Iles. Le butin constitué de toutes sortes d'objets, soit cendriers, cafetières, chariot, lumières d'urgence, ustensiles, extincteurs, équipement d'incendie et autres, était évalué à \$1,200.

Paul-Emile Jourdain, âgé de 29 ans, Bernard St-Onge, âgé de 25 ans,

L'attention des policiers avait été attirée par la camionnette des accusés quand elle a quitté la route forestière pour s'engager sur la route 138. Le véhicule semblait trop lourdement chargé. Priés d'expliquer leur chargement, les Amérindiens auraient laissé entendre qu'ils revenaient de la chasse. Non satisfaits de cette réponse, les agents ont vérifié le camion pour se rendre compte qu'il transportait du matériel plutôt suspect, ce que l'enquête devait confirmer par la suite.

en bref

Val-Brillant

Examen — Bertrand Valcourt, de Val-Brillant, dans la Matapédia, a été conduit à la prison de Québec pour y subir un examen psychiatrique de 30 jours. Lors de sa comparution au palais de justice de Matane, vendredi, il a été accusé de tentative de meurtre, d'avoir utilisé une arme à feu dans un dessein dangereux, de méfait et d'avoir pointé une arme à feu sur quelqu'un. Cet homme de 42 ans est demeuré barricadé dans sa maison pendant sept jours avant que les policiers de la Sûreté du Québec décident d'utiliser les gaz lacrymogènes pour le déloger. Le 4 novembre, Valcourt aurait blessé d'un coup de feu un client dans un hôtel de Sayabec alors que le propriétaire voulait l'empêcher de rentrer. Il avait auparavant menacé avec un couteau une danseuse à gogo.

Sept-Iles

Président — C'est encore une fois Angelo Forte qui présidera le comité de reclassement des employés cadres et de soutien récemment mis à pied par la Compagnie minière IOC. Il s'agira du cinquième comité de reclassement pour M. Forte, un fonctionnaire fédéral à la retraite qui a notamment présidé le comité de reclassement des travailleurs renvoyés par l'IOC en mai 1981 et celui mis sur pied à la suite de la fermeture de Schefferville. Le comité de reclassement amorcera son travail le 23 novembre par une réunion d'information à l'intention des travailleurs licenciés. Le travail d'un tel comité est entre autres d'aider les travailleurs mis en chômage à se trouver un nouvel emploi.

Sept-Iles

Envoyé aux assises — A l'issue de son enquête préliminaire devant le juge Yvon Mercier qui préside la cour des sessions de la paix à Sept-Iles, cette semaine, Bernard Fortin, âgé de 29 ans, de Port-Cartier, a été envoyé aux assises, hier, pour y subir son procès sous l'accusation de tentative de meurtre. Me Allen Parvu doit s'adresser à la cour supérieure, lundi prochain, pour obtenir un cautionnement en faveur de son client. Me Michel Parent est procureur de la Couronne dans cette cause. Fortin est soupçonné d'avoir tiré plusieurs coups de feu, dans la soirée du 7 novembre, près du commerce de M. Denis Corriveau, situé en banlieue de Port-Cartier. Quelques projectiles ont pénétré dans le bâtiment où M. Corriveau se trouvait, sans toutefois le blesser. Le prochain terme des assises à Sept-Iles est prévu pour le 2 février.

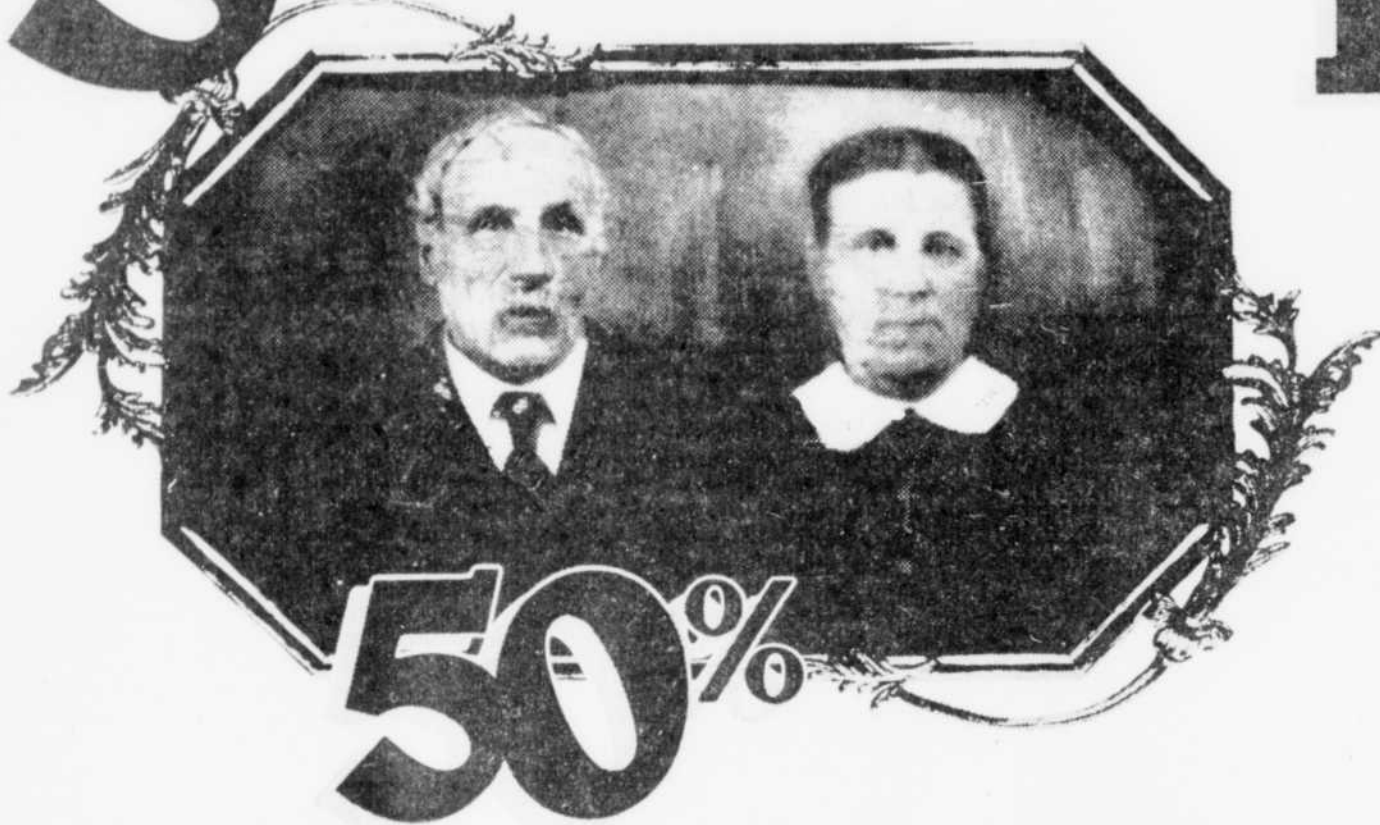
New Carlisle

Cinq ans — Un Indien de la réserve de Restigouche a été condamné à cinq ans de pénitencier, avant-hier, au palais de justice de New Carlisle par le juge Gaston Desjardins. Ronald Metallic, âgé de 29 ans, a reconnu sa culpabilité à l'accusation de tentative de meurtre sur un congénère, Donald Germain, âgé de 30 ans, qui a été blessé d'un coup de couteau, le 23 avril, près d'une discothèque de Pointe-à-la-Croix. La cour lui a de plus interdit toute possession d'arme à feu, de munition et de matière explosive pour une période de cinq ans. Me Robert Levesque était le représentant du ministère de la Justice dans cette cause.

Rimouski

Sentence de huit mois — Une sentence de huit mois de prison a été imposée, hier, à Richard Timmons, âgé de 23 ans, de Rimouski. Elle a été prononcée par le juge Charles-B. Quimper au palais de justice de Rimouski. Me Ivan Fortin était procureur de la poursuite. Timmons qui était représenté par Me Gilles Gagnon a reconnu sa culpabilité à deux accusations, soit assaut avec lésions corporelles et vol d'une camionnette. Les délits remontaient au 1er juillet. L'enquête policière menée par les détectives Jean Beaulieu et Berthold McKinnon, de Rimouski, a permis de retracer le véhicule à Montréal où il avait été abandonné. Timmons fut arrêté à Vancouver pour possession de drogue et il a purgé trois mois de prison avant que la Gendarmerie royale du Canada ne le reconduise à Rimouski, ces jours-ci.

VENTE SOUVENIR



sur le prix d'achat d'un 2^e article semblable.
Exemple: Achetez un cadre à 29,95 \$, obtenez un 2^e cadre
valant 19,95 \$ ou 59,95 \$ ou 99,95 \$ pour 10 \$, 30 \$ ou 50 \$

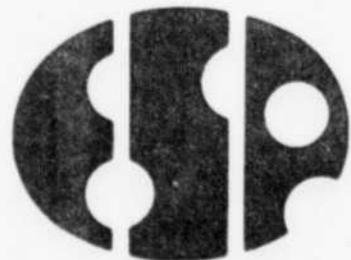
Ces rabais sont applicables sur tous les cadres
sur le plancher et sur mesure

Même rabais sur le matériel d'artiste (pinceaux, tubes,
toiles, tablettes, etc.)

Même rabais sur les reproductions encadrées
ou non encadrées.

Même rabais sur les sérigraphies, lithographies,
aquarelles et peintures à l'huile

Même rabais: laminage sur plaque de bois.



encadrements ste-anne

Québec 560, boul. Hamel, 529-6261

Ste-Foy Place Laurier, 658-3320

Charlesbourg Carrefour Charlesbourg, 627-3232

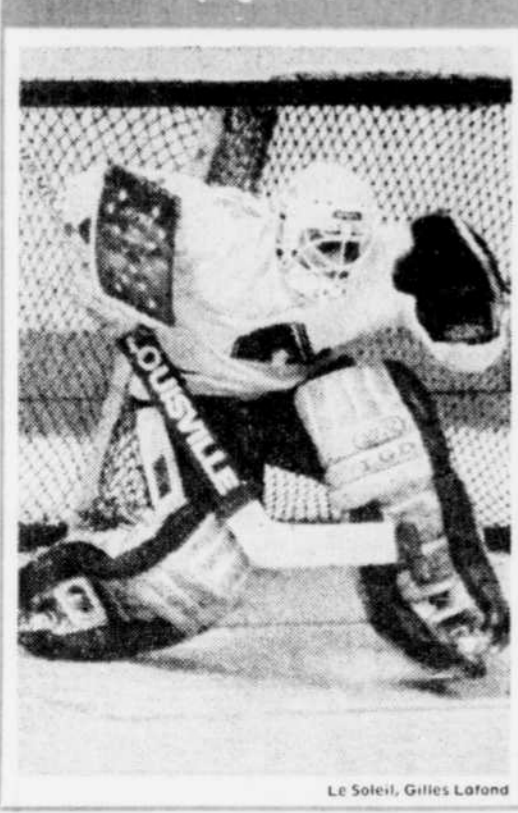
Lévis Galeries Chagnon, 837-2469

ÉGALEMENT EN VIGUEUR À LA GALERIE POPULAIRE

VICE-VERSA

PLACE QUÉBEC, 525-9663 POUR LES REPRODUCTIONS
ET LES ENCADREMENTS

Chez les Nordiques, on tente de rester calme...
 page D-1



Le Soleil, Gilles Lafond

Corey va à St. Louis et le Canadien gagne
 page D-4



PC

La mesure vedette de Parizeau

Essence: taxe réduite à 30%



MINI BUDGET

par Denis ANGERS
 Depuis quelques jours, on attendait sur la colline parlementaire de Québec une réduction de 5 pour 100 de la surtaxe sur l'essence. Hier, à l'occasion du dépôt de son budget complémentaire, le ministre des Finances Jacques Parizeau a doublé la mise: depuis minuit aujourd'hui, le taux de la taxe sur les carburants, qui demeurait à

40 pour 100 depuis deux ans, est ramené à 30 pour 100.
 Populaire s'il en est puisqu'elle touche 3.5 millions d'automobilistes québécois, cette réduction de 10 pour 100 doit immédiatement se traduire par une baisse des prix aux pompes. En fait, depuis ce matin, le litre d'essence régulière coûte environ \$0.04 de moins en principe.

Pour le gouvernement, ce geste fiscal signifie une perte de revenus de \$132 millions d'ici au 31 mars. Et, l'année suivante, il équivaudra à un manque à gagner fixé par le ministre Parizeau à \$345 millions.
 Ce recul de la "taxe-ascenseur" illustre le fait que le secteur des transports routiers s'est accaparé l'essentiel des notes po-

Lire page A-2, BUDGET

Les prix ne baissent pas uniformément

par Gilles BOIVIN
 du bureau du Soleil
 MONTREAL — Il faudra attendre quelque temps avant de mesurer l'impact réel à la pompe de la baisse de \$0.04 de la surtaxe sur l'essence puisque cette décision survient à un moment où la guerre des prix amène des modifications constantes des prix.

partiennent en propre à cette compagnie pétrolière. Quant aux détaillants affiliés, il leur appartient de prendre une décision à cet effet et de fixer le niveau du prix à la pompe, a-t-il indiqué.
 Depuis quelques semaines déjà, les prix à la pompe ont varié sensiblement en raison d'une nouvelle flambée de la guerre des prix. Hier à Montréal, les prix pour l'essence régulière variaient de \$0.51 à \$0.52 le litre alors qu'ils devraient se situer aux environs de \$0.56 à \$0.57 selon les pétroliers.

Chez Shell, on entendait hier soir appliquer dès minuit la baisse de \$0.04 sur le prix affiché aux stations-service. "La guerre des prix se poursuivra à ce nouveau niveau", indiquait au SOLEIL le directeur des ventes de Shell pour l'Est du Canada, M. Pierre Gadbois.

C'est d'ailleurs ce phénomène qui faisait dire hier soir au président de l'Association des services à l'automobile du Québec, M. Vincent Della Noce, que les consommateurs risquent de ne pas profiter longtemps de cette baisse de prix at-

Lire page A-2, ESSENCE



Le Soleil, Gilles Lafond

Si, selon le budget Parizeau, la réduction de 40 à 30 pour 100 de la taxe-ascenseur devait entraîner dès minuit une baisse des prix de l'essence, peu de détaillants ont modifié leurs pompes en conséquence la nuit dernière. Reste à voir ce qui surviendra ces prochains jours, la récente guerre des prix et le mécontentement de certains détaillants pouvant laisser croire que les automobilistes ne récolteront pas nécessairement ce que le ministre des Finances a semé...

Détails et réactions, A-3 à A-7
 L'éditorial de R. Giroux, page A-12

- ### Les points saillants
- La taxe ascenseur sur l'essence et le mazout est ramenée depuis minuit de 40 à 30 pour 100 ce qui représente une baisse de 4 cents le litre d'essence à la pompe;
 - Le déficit prévu du gouvernement pour l'année financière en cours augmente de \$95 millions et s'établit maintenant à \$3.28 milliards;
 - La taxe ascenseur sur l'essence passe de 40 à 20 pour 100 pour les autobus affectés aux services réguliers, urbains et interurbains de transport en commun;
 - Chaque propriétaire d'une voiture taxi recevra en 1984 un crédit d'impôt de \$500;
 - Les conditions d'admissibilité au Régime d'épargne-actions et aux programmes d'aide au financement public pour les corporations en voie de développement seront élargies;
 - La période d'utilisation d'un REEL sera extensionnée pour 1984;
 - Le délai pour l'achat d'actions du Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ sera extensionnée;
 - Hausse des transferts de gouvernement fédéral de \$278 millions;
 - Crédits supplémentaires de \$631.3 millions dont \$30 millions affectés dès cette année aux mesures de relance de l'économie annoncées dimanche par le premier ministre Lévesque;
 - La déduction pour contribution à un parti politique sera augmentée.

Le vin nouveau \$1 million de profits en 3 heures pour la SAQ

par Pierre CHAMPAGNE
 Aux petites heures ce matin, des Québécois se pressaient aux portes des magasins de la Société des alcools du Québec pour acheter quelques-unes des 260,000 bouteilles de vin nouveau disponibles sur le marché québécois depuis quelques heures. C'est un million de dollars de profits en trois heures de vente pour la SAQ.

autre texte, page C-1

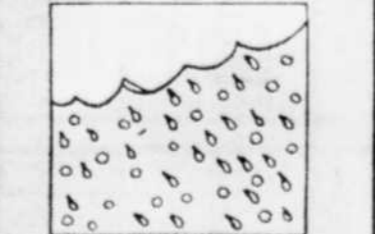
Les Québécois "pure laine", ceux de la région immédiate de Québec, peuvent déguster cette année six sortes de vins nouveaux différents. Quatre sont en vente dans les magasins de la Société des alcools et deux autres sont des importations privées. Les prix varient de \$6.95 à \$15 la bouteille.

D'abord la SAQ a importé cette semaine 22,500 caisses de vin nouveau. On y retrouve deux sortes de Beaujolais primeur qui se détaillent \$7.95 la bouteille, un Colomb-Marchal et un Thévenin père et fils. Dans les deux cas, 7,800 caisses ont été importées. Le Beaujolais-Village

Lire page A-2, VIN

sommaire

Annonces classées H-6 à H-10
 Arts et spectacles H-2 à H-4
 Bandes dessinées E-8
 Bridge H-10
 Carrières et professions G-3
 Consommation C-1 à C-9
 Décès H-11
 Economie-finances G-1 à G-3
 Editorial A-12
 Feuilleton H-5
 Horoscope H-9
 Loterie A-2
 Monde D-11 à E-11
 Mot mystère H-9
 Mots croisés H-8
 Où aller à Québec H-5
 Page documentaire A-11
 Patron H-7
 Sport D-1 à D-10
 Télévision H-4
 Votre page A-13



Venteux et neige partout aujourd'hui, mais mêlée de pluie verglaçante à Québec; maximum de -5 à -1. Demain, faible neige.

Détails, page H-6

A chaque pas, un souvenir



Le Soleil, Gilles Lafond

Mme Marie-Marthe Juneau-Gilbert connaît le Vieux-Québec sur le bout de ses doigts. Comme si elle l'avait tricoté! Sur la photo, elle montre l'ancienne maison de J.E. Letellier, autrefois marchand de gros à la basse ville.

Elle n'a que 63 ans! Pourtant, elle a vu construire le Palais Montcalm et le Cinéma de Paris. Elle se souvient de l'événement quand le journal avait pignon dans la côte de la Fabrique, dans l'immeuble où le cinéma Empire a fait, il y a deux ans, ses adieux à l'écran.

de biais le Chinois." Pas le roi du chop suey, mais l'as de l'amidon. Celui qui, avec ses cols raides d'empois, a fait tenir la tête haute à plus d'une génération de petits bourgeois.

Intarissable, Mme Gilbert poursuit, pointant du doigt l'ancienne université Laval: "Là, c'était l'école de médecine et, ici, dans ce qui est aujourd'hui la Maison Léthanie, la première crèche." Inépuisable laboratoire où les futurs Dr Spock allaient se faire la main.

Toujours sur son erre d'aller, Mme Gilbert rappelle les noms que beaucoup ont oubliés: J.A. Kirouac, les jouets; Ernest Labrecque, la laine; T.D. Dubuc, la lingerie; Faguy-Lépinay, le marchand général.

Mme Marie-Marthe Gilbert a quitté le Vieux-Québec en 1949, à l'âge de 29 ans, 14 ans avant qu'il devienne arrondissement historique. Elle avait déjà mis au monde trois enfants dans la maison voisine de celle où elle-même et sa mère sont nées, rue Ferland, près des Remparts. Exilée en banlieue depuis 24 ans, elle fait des pèlerinages bi-mensuels dans son

Lire page A-2, SOUVENIRS

■ Dossier, page A-11
DEMAIN: la menace des bistrots

LE VIEUX QUÉBEC 20 ANS APRÈS

par Monique GIGUERE

Mme Marie-Marthe Juneau-Gilbert a une mémoire d'éléphant. Le Vieux-Québec, elle le connaît sur le bout de ses doigts, comme si elle l'avait tricoté. Debout au milieu de la rue Couillard, à deux pas de la maison qui l'a vue grandir, la voilà qui égrène ses souvenirs. "Ici, c'était l'épicerie Lafrance, à côté la boucherie, au coin le barbier Drolet,



DES BAS PRIX COULÉS DANS LE BÉTON



RECHERCHER NOTRE FEUILLET REMPLI D'AUBAINES À TOUTES ÉPREUVES.

Voir nos prix spéciaux en pages C-10, C-11

BUDGET (suite de la première page)

atives, dans le mini-budget de M. Parizeau. Par exemple, les commissions de transport et les sociétés qui offrent un service interurbain seront soustraites, à compter du 1er janvier 1984, à la portion de la taxe excédant 20 pour 100 du prix de l'essence. Pour que les usagers du transport en commun profitent des largesses gouvernementales, "on exigera toutefois que les tarifs soient ajustés en conséquence".

En outre, pour ce qui est des taxis, leurs propriétaires bénéficieront d'un crédit d'impôt de \$500 pour l'année 1984 mais continueront à payer leur essence au même prix que les simples automobilistes. Enfin, toujours en ce qui a trait au transport, le ministre des Finances a annoncé que, contrairement à ce qui se profilait, les tarifs sur les autoroutes à péage du Québec seront gelés à leur niveau actuel de \$0,50, l'an prochain.

De légers ajustements

A elles seules, ces mesures constituent l'essentiel des allègements fiscaux annoncés par le ministre. Cela n'a cependant pas empêché M. Parizeau de faire part d'une myriade de petites modifications, sans grand effet toutefois sur les finances de l'État.

C'est ainsi que l'on a appris hier que le Régime d'épargne-logement du Québec, menacé d'abolition en 1982, sera une nouvelle fois re-

SOUVENIRS (suite de la première page)

juste-là, au coin de la rue Hébert, la maison de l'ex-député du Bloc populaire, René Chaloult. Une mine de renseignements cette Mme Marie-Marthe!

Le fait de remuer tant de souvenirs la ramène forcément à son enfance. Elle se souvient des fins d'années scolaires quand les jeunes séminaristes, leurs cahiers de classe en charpie, faisaient s'abattre dans la rue Sainte-Famille une pluie de confettis.

Dans la jeune soixantaine, Mme Marie-Marthe Juneau-Gilbert, avant de partir, jette un coup d'œil dans son miroir. "Le temps va rester au beau", lance-t-elle avec assurance. C'est lui, son vieux miroir qui le lui a dit. Quand il est agité, il fait beau. Quand il est calme, il fait mauvais.

Ce miroir, qu'enfant Marie-Marthe consultait tous les matins en se levant, c'est le bassin Louise! L'été dernier, il s'est lui-même refait une beauté. Et la "petite Juneau" n'a jamais cessé de s'y fier.

conduit. Cette fois-ci, les contribuables auront jusqu'au 1er mars pour affecter les fonds dans leurs régimes à l'achat de meubles ou de logements. Et ce, jusqu'à concurrence de \$10,000. Ensuite, ils ne pourront qu'acheter un logement qu'ils occuperont, d'ici au 1er mars 1985.

Par ailleurs, le ministre des Finances a apporté quelques changements mineurs au Régime d'épargne-actions, en précisant les conditions dans lesquelles une corporation en voie de développement peut profiter d'une déduction équivalente à 150 pour 100 de la valeur des actions qu'elle aura émises. A ce sujet, M. Parizeau a élargi considérablement le champ des institutions pouvant gérer un Régime d'épargne-actions. Désormais, banques, fiducies, assureurs et caisses populaires pourront offrir des REA qui, jusqu'à tout récemment, étaient lapanage exclusif des courtiers en valeurs mobilières.

Les banquiers ont eu droit à un second clin d'oeil de M. Parizeau. Celui-ci a aboli la taxe spéciale sur le capital qu'il avait l'an dernier imposée aux banques qui n'avaient pas voulu s'associer au programme Corvée-habitation. Cette taxe avait rapporté jusqu'à maintenant \$10 millions au trésor provincial.

Enfin, le gouvernement accroît les limites des déductions pour contributions à un parti politique de sorte que le crédit maximum sera maintenant de \$140 au lieu de \$105.

juste-là, au coin de la rue Hébert, la maison de l'ex-député du Bloc populaire, René Chaloult. Une mine de renseignements cette Mme Marie-Marthe!

Le fait de remuer tant de souvenirs la ramène forcément à son enfance. Elle se souvient des fins d'années scolaires quand les jeunes séminaristes, leurs cahiers de classe en charpie, faisaient s'abattre dans la rue Sainte-Famille une pluie de confettis.

Dans la jeune soixantaine, Mme Marie-Marthe Juneau-Gilbert, avant de partir, jette un coup d'œil dans son miroir. "Le temps va rester au beau", lance-t-elle avec assurance. C'est lui, son vieux miroir qui le lui a dit. Quand il est agité, il fait beau. Quand il est calme, il fait mauvais.

Ce miroir, qu'enfant Marie-Marthe consultait tous les matins en se levant, c'est le bassin Louise! L'été dernier, il s'est lui-même refait une beauté. Et la "petite Juneau" n'a jamais cessé de s'y fier.

Sous-ministre pour les francophones de l'Ontario

TORONTO (PC) — Mme Mariette Fraser a été nommée sous-ministre adjointe à l'Éducation pour les francophones de l'Ontario, a annoncé le sous-ministre de l'Éducation de la province, M. Harry Fiser.

Mme Fraser succède à M. Berchmans Kipp. Elle a commencé dans l'enseignement il y a 23 ans, travaillant comme institutrice tant dans les écoles anglophones que francophones avant d'être directrice d'écoles francophones à Cambridge et Hamilton.

Depuis 1978, elle oeuvrait au sein des services français des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation.

le mot du jour

Furie française

L'expression être furieux "après" quelqu'un a une origine peu connue. Heureusement, parce qu'il faudrait enfermer la personne qui, la première, a commis cette faute. En bon français, on est furieux contre quelqu'un.

Pierre BELLEAU

VIN (suite de la première page)

primeur qui a été choisi, un Mommessin, se détaille \$9,45 dans les magasins de la société. On en a commandé environ 4,000 caisses. Enfin, la SAQ a aussi commandé quelque 3,000 caisses de Côte-du-Rhône nouveau, dont les bouteilles se vendent \$6,95.

Au moment où vous lisez ces lignes, toutes ces bouteilles ont certainement été vendues et il ne doit plus en rester nulle part... sinon dans les hôtels où les prix seront à peu près doublés.

Cependant, les gens de la région de Québec peuvent, pour la première fois cette année, goûter des vins nouveaux qui n'ont pas été achetés et qui ne nous ont pas été imposés par la Société des alcools du Québec.

C'est ainsi par exemple que les restaurateurs de la Grande-Allée se sont regroupés pour commander une importation privée de Beaujolais primeur signé Georges Dubouef. Environ 1,500 caisses de ce vin nouveau sont arrivées (ou arriveront dans les prochains jours) au Québec. Sur Grande-Allée, ce vin se détaillera au prix unique de \$15 la bouteille mais quelques autres restaurants de la capitale ont pu se le procurer. Ils devraient le vendre à peu près au même prix.

Par ailleurs, le Groupe Resto, propriétaire entre autres des Boîtes à spaghetti, a lui aussi commandé une cargaison de 200 caisses de Beaujolais primeur. Il s'agit d'un Roland-Thévenin qui sera en vente exclusivement dans les Boîtes à spaghetti de la région au coût de \$12,95 la bouteille ou \$2,50 le verre.

La folie du vin nouveau a soufflé sur Québec au lendemain de l'ouverture du Hilton International

de Québec. L'automne suivant, le directeur de la restauration du Hilton, M. Jacques Ferrières, avait, avec M. Jean Caron, alors directeur de la Maison des vins de Québec, fait venir 25 caisses de Beaujolais primeur. C'était en 1974.

En 1975, la SAQ commandait 200 caisses de vin nouveau; l'année suivante la commande était de 400 caisses. A cette époque, c'est "Chez Rabelais" que les confrères vigneux se retrouvaient pour célébrer gaillardement le vin nouveau et ses effets. Ça fête toujours "Chez Rabelais" mais les honorables confrères se regroupent maintenant, le midi de l'arrivée, au Concorde.

Le véritable départ du vin nouveau devait avoir lieu en 1977 lorsque la SAQ commanda 2,000 caisses de Beaujolais primeur. L'année suivante, la commande demeura ferme mais en 1979, c'est 6,000 caisses que l'on acheta. En 1980, on importa 8,000 caisses, puis 12,000 en 1981 et 16,000 l'an dernier. Cette année, c'est 22,500 caisses, presque 25,000 en ajoutant les importations privées de Québec et de Montréal. De 25 caisses à 25,000 caisses en moins d'une décennie.

ESSENCE (suite de la première page)

tributable à la réduction de la surtaxe. Ce dernier estime en outre que le maintien à 30 pour 100 de la taxe ascenseur entraînera la disparition de près de 400 détaillants au cours de l'année.

Selon M. Deila Noce, si le gouvernement veut réellement créer des emplois il aurait dû enlever entièrement cette surtaxe de façon à permettre aux détaillants indépendants de survivre.

Lévesque n'a pas enfreint la loi avec son avion

Le premier ministre du Québec peut utiliser en toute légalité un avion du gouvernement pour venir donner un coup de main à son candidat lors d'une élection partielle, vient de statuer le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté.

Dans un avis qu'il vient d'émettre, M. Côté explique qu'en utilisant le 19 juin dernier l'avion du gouvernement, financé par les taxes des contribuables, pour se rendre à une assemblée électorale du Parti québécois à Baie-Comeau, M. Lévesque n'a pas enfreint la loi électorale.

La loi stipule que toutes les dépenses électorales effectuées pour favoriser l'élection d'un candidat doivent être comptabilisées dans le rapport financier que ce candidat doit présenter à la suite de l'élection.

Toutefois, il n'y avait aucune mention, dans le rapport présenté par la candidate péquiste défaitte Johanne Isabel, des frais inhérents à la visite purement partisane que M. Lévesque a effectuée à Baie-Comeau le 19 juin, veille de l'élection partielle dans la circonscription de Saguenay.

Selon le député libéral de Portneuf, M. Michel Pagé, il s'agissait de dépenses allant à l'encontre de la loi électorale puisqu'elles n'avaient pas été comptabilisées selon les exigences de la loi.

Jugement

Dans son jugement, M. Côté, estime que les dépenses de M. Lévesque n'avaient pas à être comp-

tabilisées puisqu'il ne s'agissait pas de dépenses électorales.

M. Côté affirme avoir obtenu deux avis juridiques concordants sur la question. Dans chaque cas, on souligne que "la Couronne", c'est-à-dire un membre de l'exécutif, "n'est pas assujettie à la loi qui régit le financement des partis politiques."

L'avis juridique signale un précédent, soit le jugement rendu le 16 mai 1980 par le juge Allan B. Gold. Ce dernier avait statué que la loi référendaire ne s'appliquait pas aux ministres du gouvernement fédéral.

Des partisans du "oui" avaient dénoncé le fait que les dépenses faites lors du référendum par les ministres fédéraux n'étaient pas comptabilisées dans les frais électoraux du camp du "non", tel que l'exigeait la loi.

M. Côté signale également que les frais occasionnés par la visite de M. Lévesque à Baie-Comeau le 19 juin n'étaient pas élevés. Ils n'étaient que de \$475, ce qui ne faisait pas défoncer le maximum des dépenses permises pour la candidate péquiste Johanne Isabel.

Cette dernière avait droit de dépenser \$40,118 pendant l'élection mais elle n'a dépensé que \$34,362.

Il n'y a donc pas eu infraction à la loi électorale par le premier ministre le 19 juin, conclut M. Côté.

Dans son jugement, le directeur des élections précise qu'un "conseiller" du premier ministre lui a transmis des documents pertinents au dossier au cours de l'enquête. Il ne précise pas qui est ce conseiller, ni la nature des documents fournis.

Irrésistiblement...

Comme poussée par une force irrésistible, Mme Juneau-Gilbert reprend le chapelet de ses souvenirs. C'est à droite qu'aucune maison du Vieux-Québec n'a pour elle le moindre secret. "Ici, c'était les Terreau. La porte voisine, les Racine. Un coin de rue plus loin, les pères Blancs. Plus haut encore, le Manoir Hébert, home du pittoresque cycliste globe-trotter Conrad Dubé. Et

LA QUOTIDIENNE
(tirage de mardi)
4-8-7
0-2-6-5
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h30 à 13h00
LES ANNONCES CLASSES
647-3311 Lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 9h à 18h30
647-3233 à partir de 18h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
LE SOLEIL, fondé en 1836, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

UNE FORMATION EN ANIMATION POUR DES AGENTS EN MILIEUX DE FORMATION

Pour humaniser l'école et les lieux "dits éducatifs", certains attitudes, certains comportements de même que certains aménagements doivent être soutenus ou modifiés.

Le **Certificat d'animation de la vie étudiante** veut offrir aux intervenants en éducation, la possibilité d'analyser les composantes de l'acte éducatif et de l'organisation scolaire; il veut aussi leur permettre de s'initier à une démarche d'aide et d'accompagnement dans le cadre d'une relation éducative vécue individuellement ou en groupe.

Il renvoie à une conception éducative qui se soucie d'abord de la personne qui apprend, de son développement, de son insertion dans la communauté, de sa capacité d'intervention pour rendre l'environnement riche en soutien à l'apprentissage.

Quelques thèmes de cours:
Valeurs chez les jeunes, atelier d'animation en enseignement, communication, entraînement au travail en équipe, l'organisation scolaire, système social, dynamique des relations humaines, relation d'aide et vie quotidienne, intervention psychosociale scolaire, entraînement intensif à l'animation, etc.

Date limite d'admission et d'inscription: 1er décembre

Renseignements:
Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary, rez-de-chaussée
Tél.: 343-6982



au trente et un pour homme

• valeur exceptionnelle

chemise velours côtelé 29.95

exclusive au trente-et-un, notre chemise en velours côtelé pur coton, coupe droite, pli rond au dos, col boutonné, noir, rouge, rose, turquoise, marine, taupe, forêt, kaki et bleu, p.m.g. xg. rég. 40.00

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



au trente et un pour homme

• vente

anoraks matelassés 69.95

des anoraks confectionnés spécialement pour nous dans un chintz de polyester et coton imperméabilisé, entredoublure en polyester, intérieur matelassé, poches plaquées avec deux ouvertures, cordon de serrage à la taille, capuchon camouflage, gris, sable, kaki, bleu aviateur, p.m.g. rég. 90.00

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

au trente et un pour homme

• valeur exceptionnelle

sous-vêtements « mariner » 6.99

des sous-vêtements de première qualité... optez pour le confort du pur coton peigné, modèle taille basse, uni, à fines rayures ou avec bandes contrastantes sur les côtes, bleu, blanc, beige, p. m. g. tg. rég. 13.00

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

POLITIQUE

Des changements au projet de loi sur la fonction publique



LE MONDE DES FONCTIONNAIRES
ghislaine rheault

La ministre de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc-Bantey, a présenté hier en première lecture le projet de loi 51, aboutissement de la réforme de la loi de la fonction publique entreprise depuis la création de la Commission Bisailon il y a deux ans.

Sans avoir remanié en profondeur l'avant-projet déposé en juin et examiné en septembre en commission parlementaire, la ministre a présenté hier un texte émaillé de nombreux changements réclamés par les syndiqués et les cadres.

La loi n'interdit plus le travail partisan en temps d'élection provinciale mais oblige les fonctionnaires à faire "preuve de réserve" dans la manifestation publique des opinions po-

litiques". Elle ne donne aucun droit de réintégration aux fonctionnaires qui se présentent aux élections fédérales, pas plus qu'aux administrateurs d'Etat qui se risqueraient sur la scène québécoise.

Le chef de cabinet du premier ministre n'aura plus un statut d'administrateur d'Etat (qui confère notamment la permanence dans la fonction publique) mais conservera un rang équivalent à celui de sous-ministre. Les cadres supérieurs jugeaient qu'il n'est pas en mesure de respecter la règle de neutralité politique imposée aux hauts fonctionnaires.

Les fonctionnaires pourront en appeler de leur classement devant la Commission de la fonction publique lors de leur intégration à une classe d'emploi nouvelle ou modifiée.

Les conditions d'admission à des concours ne pourront pas être fixées par les sous-ministres mais par l'Office des ressources humaines.

Les mesures disciplinaires sont assouplies. On ne pourra congédier un fonctionnaire pour une cause "dite jus-

te et suffisante" mais on pourra invoquer les motifs d'incompétence et d'incapacité d'exercer ses fonctions.

Le principe de délégation des responsabilités des sous-ministres vers les cadres est introduit de manière feutrée, "dans la mesure qu'ils jugent la plus appropriée".

Contrairement aux vœux des cadres supérieurs, la nomination des sous-ministres adjoints et associés demeurera le privilège du premier ministre. Ils souhaitent un processus "dépolitisé" comme c'est le cas au fédéral où ces nominations sont la responsabilité de la Commission de la fonction publique.

Le gouvernement devra faire rapport une fois l'an à l'Assemblée nationale sur le degré de réalisation des programmes d'accès à l'égalité.

Les organismes centraux

Le Conseil du trésor qui héritera d'une partie de la mission du ministère de la Fonction publique disparu n'aura pas le pouvoir — comme c'était prévu

— de déléguer ses responsabilités aux ministères. Les fonctionnaires y voyaient un risque de créer plusieurs petites fonctions publiques... Si le conseil devait décider pour des motifs urgents de soustraire des employés à l'application de la loi, il devrait consulter la Commission de la fonction publique.

La Commission de la fonction publique retrouve des pouvoirs qu'elle a failli perdre. Elle devra "vérifier le caractère impartial et équitable des décisions prises en vertu de la loi". La commission aura droit en période de surplus de travail à des commissaires suppléants "occasionnels" choisis parmi une liste approuvée chaque année par les deux tiers de l'Assemblée nationale.

Quant à l'Office des ressources humaines, il aura trois vice-présidents au lieu d'un seul. Il aura le pouvoir de limiter le nombre de candidatures lors des concours à la condition d'annoncer ses couleurs au moment de l'appel des candidats.



Le ministre fédéral Pierre Bussières proposerait à Ottawa une loi semblable à celle du Québec sur l'impôt des travailleurs à pourboire.

Appui de Bussières à la loi sur l'impôt des travailleurs à pourboire

par Marcel COLLARD

Le ministre du Revenu national appuie le projet de loi 43, déposé hier par son homologue québécois Alain Marcoux, qui veut régir l'impôt des travailleurs à pourboire parce qu'il leur donne aussi le droit de bénéficier de tous les avantages sociaux.

S'adressant aux membres de la Chambre de commerce de Charlesbourg, hier soir, le ministre Pierre Bussières s'est dit prêt à recommander au ministre canadien des Finances d'adopter la loi sur l'impôt dans le même sens que le Québec.

Interrogé à la fin de sa conférence par un membre de la Chambre de commerce, M. Bussières a dit regretter de n'avoir pu discuter du projet avec le ministre Marcoux, tel que prévu hier, mais que la loi avait l'avantage d'édicter, pour ces travailleurs, des règles de jeu socialement admises et que ces gens pourront bénéficier ainsi des programmes tels l'assurance-maladie, l'assurance-salaire et les autres. Il pense que le gouvernement fédéral pourrait à son tour modifier la loi sur l'impôt de sorte que le calcul du salaire et des pourboires puisse se répercuter aussi dans le niveau des prestations d'assurance-chômage.

Au plan de l'équité, il croit que le projet de loi sera source d'un fardeau additionnel pour les entreprises qui auront à participer dans une proportion plus grande au coût de ces avantages sociaux.

Le projet de loi

Sommairement, le texte déposé devant l'Assemblée nationale en première lecture, permettra aux travailleurs dont la rémunération comprend habituellement des pourboires et oeuvrant notamment dans la restauration, "de bénéficier des avantages offerts par les divers programmes sociaux à l'égard de la partie de leur rémunération qui est constituée de pourboires. A cet effet, ils devront déclarer leurs revenus de pourboire à leur employeur afin que ce dernier puisse effectuer les diverses retenues à la source prévues par la loi. Ainsi, ces employés pourront dorénavant bénéficier des avantages sociaux correspondant à leur revenu total réel.

"Ce projet, selon les notes explicatives données en appendice du texte, modifie la loi sur la Régie de l'assurance-maladie du Québec et la loi sur le Régime des rentes du Québec afin que le salaire sur lequel sont calculées les contributions de l'employeur et de l'employé, le cas échéant, comprenne les pourboires déclarés par l'employé et ceux attribués par l'employeur. Ainsi, les avantages sociaux auxquels ont droit ces employés, correspondent à l'avenir de leur revenu réel."

Dépôt de 2 projets de loi omnibus

(D'après PC) — Le ministre de la Justice Marc-André Bédard a déposé hier le projet de loi 50, une loi omnibus modifiant 41 lois existantes. Certaines modifications sont de nature technique, d'autres ont pour but de faciliter l'application des lois visées.

Le projet de loi 45, modifiant des dispositions législatives concernant les municipalités, est une autre loi omnibus, modifiant 15 lois du domaine municipal.

Il donnera notamment aux municipalités le pouvoir d'accorder une subvention au propriétaire qui veut démolir une construction indésirable et de réglementer l'installation et l'entretien des appareils de chauffage et de cuisson utilisés dans leur territoire.

Il permettra aussi aux municipalités membres d'une même municipalité régionale de comté de confier à cette dernière plutôt qu'à une régie la gestion d'une entente intermunicipale.

Rivière Mingan

(D'après PC) — La décision du gouvernement fédéral de se porter acquéreur de la rivière Mingan pour la céder au prix symbolique de \$1 aux autochtones est survenue au moment même où la politique québécoise visant la gestion conjointe "commençait de plus en plus à faire son chemin".

"On signait de plus en plus de protocoles avec les communautés autochtones et là, on vient carrément de mettre de l'huile sur le feu et de radicaliser des groupes sur place en plus de nuire économiquement d'une façon extraordinaire à la Côte-Nord", a déclaré hier le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette.

GREENBERG super Vente

Judi, vendredi et samedi, jusqu'à épuisement du stock!

Les 17, 18 et 19 novembre



**Sensationnelle
vente de vestes
en fourrure de lapin
juste à temps pour Noël!**

Comparez notre petit prix, puis accourez chez Greenberg! En fourrure de lapin pleines peaux de belle qualité, les styles de longueur blouson ou manteau court, sont du tout dernier cri et de finition soignée avec chaude doublure. Blanc uni ou moucheté, chinchilla, fauve ou noir. Tailles dame: P.M.G. (Les styles peuvent varier dans nos divers magasins). Venez tôt!

**Rabais
de 33 1/3 %**

99⁹⁹
ord.
149.99

**Vestes d'hiver "Express"
en drap melton laine et nylon
Rabais de 20.00**

49⁹⁹
ord.
69.99

De coupe virile avec col droit fermant par 3 pressions, doublure en flanelle à carreaux, fermeture à glissière, 2 poches fendues, 2 poches poitrine superposées, dos élastique et ceinture-lien. Gris ou marine. Tailles homme: P.M.G.F.

VILLE DE QUÉBEC

- Place Fleur de Lys
- Galerias de la Canardière
- Le Carrefour Beauport
- 663, St-Joseph
- Carrefour Charlesbourg
- Lévis - Galerias Rond-Point

MONTREAL: 111 - ST-HUBERT - ST-THERÈSE - HANESBURY - SHERBROOKE (2) - LAVAL
ST-JEROME - GRANBY - THÉTICORD - MANS - FOWANSVILLE - REPENTIGNY
POINTE-AUX-TREMBLAIS - CHATEAUGUAY - CHAMBLY - DEUX-MONTAGNES - LACHUTE - MAGOG
TRACY - LACHINE - ST-BRUNO - HULL - ROCK-Forest - TRACADIE - CORNWALL

- Rivière-du-Loup
Centre d'achat Rivière-du-Loup
- St-Georges
de Beauce
Carrefour St-Georges
- Drummondville
Les Galerias Drummond

- Montmagny
Les Galerias Montmagny
- St-Hyacinthe
1570 rue Des Cascades
- La Pocatière
Les Galerias La Pocatière

- Alma
Plaza Alma
- ST-JEAN
203 rue Richelieu
- La Tuque
545 rue St-Antoine
- Atholville
Sugarloaf Mall

- Roberval
769 boulevard St-Joseph
- Dolbeau
1271 rue Walberg
- Tracadie
Le Rond-Point

- Trois-Rivières
420 rue Des Forges
- Joliette
596 rue St-Charles-Borromeo
- Matane
Les Galerias du Vieux Port

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

BERNATCHEZ, J.-Paul E. — A Québec, le 13 novembre 1983, à l'âge de 72 ans, est décédé J.-Paul E. Bernatchez, Major-général, époux de dame Joan Ward. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300, Chemin Ste-Foy Québec

705 AVIS DE DÉCÈS

BERNATCHEZ (J.-Paul E., Major-général)



En Floride, le 13 novembre 1983, à l'âge de 72 ans, est décédé J.-Paul E. Bernatchez, Major-général, époux de dame Joan Ward. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300, Chemin Ste-Foy Québec

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h et jeudi de 8h à 9h. Le service religieux sera célébré le jeudi 17 novembre 1983 à 10h en la Cathédrale de Québec et de là au cimetière Pointe-Claire (Qué.) Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Paul, Elise et Pierre, sa belle-mère, Mme Richard Ward, ses frères, beaux-frères, sœurs, belles-sœurs, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Philippe Béchard (Murielle), Sr Irma Bernatchez, Dr et Mme Jean-Luc Lavalée (Cécile), Sr Berthe Bernatchez, M. et Mme André Bernatchez, M. et Mme Jean Roberge (Florence), M. et Mme Laurent Bernatchez, Mme Henri Bernatchez, Mme René Bernatchez, M. et Mme Robert Zeidler (Sheila Ward), M. et Mme Peter Patterson (Marjory Ward), de nombreux neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

DION (Georges-Albert) — A Québec, le 13 novembre 1983, à l'âge de 62 ans, est décédé accidentellement M. Georges-Albert Dion, époux de dame Rose-Marie Lambert. Il demeurait à St-Nicolas. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1400 bl. Marie-Victorin St-Nicolas

mercredi de 19 à 22 heures, jeudi de 14h15 à 17h15. Le service religieux sera célébré le mercredi 16 novembre à 14h30 en l'église St-Nicolas, et de là au cimetière St-Nicolas. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Gislain (Annie Rousseau), Francine (Paul-Emile Desrochers), Martine (Robert Fréchette), Odette (Rémy Lavoie), Gaby (Lise Méthot), Judith (Gaëtan Giroux), Camille (Diane Blanchet), Isabelle (Georges Demers), Laurent (Céline Caron), ainsi que ses petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes et amis(es). Pour renseignements: 529-3371.

GOBEIL (Raymond) — A Charny, le 14 novembre 1983, à l'âge de 63 ans et 11 mois, est décédé M. Raymond Gobeil, fils de feu Johnny Gobeil, et de feu Bernadette Dusseault. Il demeurait au 798 5e Rue Sud, Charny. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre, à 15 heures. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée Place de l'Église Charny

à 14h50, pour l'église de Charny, et de là au cimetière de Charny. Il laisse dans le deuil ses parents, son frère, et ses sœurs, Gaëtan, Steve et Josée Lamontagne, ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 529-3371.

LEGARE (Hervé) — A Québec, le 15 novembre 1983, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Hervé Legaré, retraité, époux de dame Marguerite St-Pierre. Il demeurait paroisse St-François d'Assise, antérieurement St-Louis-Courville. Les funérailles auront lieu le vendredi à 15 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard et Fils Ltée 1290 1ère Avenue

à 14h30, pour l'église St-Louis-Courville, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils, ses filles, belles-filles, un beau-fils, M. et Mme Gaëtan Legaré, M. et Mme Albert Poulin (Fernand), M. et Mme Robert Lebrun (Lorraine), M. et Mme Rosaire Ouellet (Ginette), Mme Ghislaine Mathieu (M. et Mme Jean-Guy Boissonneault (Francine Huard), M. et Mme Charles Gendron (Aline), Mme Pauline Gauthier, M. et Mme Frank Cooper (Denise), Mme Mariette Behro, M. et Mme Pierre Giroux, plusieurs petits-enfants. Mercredi et jeudi le foyer ouvert 14 à 17, 19 à 22 heures, vendredi ouverture à 12h30. Renseignements: 529-9221.

MARCOTTE (Roger) — A Ste-Brigitte de Laval, le 14 novembre 1983, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Roger Marcotte, époux en 1ère nocces de feu Jeanne Grégoire, et en seconde nocces de dame Thérèse Loupret. Il demeurait à Ste-Brigitte de Laval. Les funérailles auront lieu le jeu-

di 17 novembre à 14 heures. Départ de la Coop. Funéraire Du Plateau 950 Des Erables Québec.

à 13h30 pour l'église Ste-Brigitte de Laval, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Yvon (Fernande Blais), François (Cécile Gélinas), Pierre, Diane (André Miller), Guy, ses petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-9221.

LAMONTAGNE (Denis) — A Québec, le 13 novembre 1983, à l'âge de 19 ans, est décédé accidentellement Denis Lamontagne, fils de Ghislain Lamontagne et dame Arlette Guy. Il demeurait boul. Père-Lelièvre, Duberger. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260 avenue Beauceage Ville Vanier

mardi, mercredi de 14 à 17 heures, et de 19 à 22 heures, jeudi de midi à 13h45. Le service religieux sera célébré le jeudi 17 novembre, à 14 heures, en l'église St-François Xavier de Duberger, et de là au cimetière Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, son frère, et ses sœurs, Gaëtan, Steve et Josée Lamontagne, ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 529-3371.

LEGARE (Hervé) — A Québec, le 15 novembre 1983, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Hervé Legaré, retraité, époux de dame Marguerite St-Pierre. Il demeurait paroisse St-François d'Assise, antérieurement St-Louis-Courville. Les funérailles auront lieu le vendredi à 15 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard et Fils Ltée 1290 1ère Avenue

à 14h30, pour l'église St-Louis-Courville, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils, ses filles, belles-filles, un beau-fils, M. et Mme Gaëtan Legaré, M. et Mme Albert Poulin (Fernand), M. et Mme Robert Lebrun (Lorraine), M. et Mme Rosaire Ouellet (Ginette), Mme Ghislaine Mathieu (M. et Mme Jean-Guy Boissonneault (Francine Huard), M. et Mme Charles Gendron (Aline), Mme Pauline Gauthier, M. et Mme Frank Cooper (Denise), Mme Mariette Behro, M. et Mme Pierre Giroux, plusieurs petits-enfants. Mercredi et jeudi le foyer ouvert 14 à 17, 19 à 22 heures, vendredi ouverture à 12h30. Renseignements: 529-9221.

MARCOTTE (Roger) — A Ste-Brigitte de Laval, le 14 novembre 1983, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Roger Marcotte, époux en 1ère nocces de feu Jeanne Grégoire, et en seconde nocces de dame Thérèse Loupret. Il demeurait à Ste-Brigitte de Laval. Les funérailles auront lieu le jeu-

di 17 novembre à 14 heures. Départ de la Coop. Funéraire Du Plateau 950 Des Erables Québec.

à 13h30 pour l'église Ste-Brigitte de Laval, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Yvon (Fernande Blais), François (Cécile Gélinas), Pierre, Diane (André Miller), Guy, ses petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-9221.

PAINCHAUD (Simone) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 15 novembre 1983, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Simone Painchaud, épouse de feu Fernand Painchaud. Elle demeurait à Ste-Odile. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre, à 14h30. Départ de la Coop. Funéraire Du Plateau 950 Des Erables Québec.

à 14 heures pour l'église de Ste-Odile, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Hélène, Pierre (Micheline Paquet), Georges (Suzanne Gagnon), ses petits-enfants, Johanne, Patrick, Eric, Philippe, Magalie, Nathalie, et Frédéric, ses frères, sœur, Joseph, Jean-Baptiste et Monique, beaux-frères, et belles-sœurs, neveux et nièces. Mme Painchaud sera exposée le mercredi 16 novembre de 19 à 22 heures. Pour informations: 681-2667.

POULIN (Félix) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 14 novembre 1983, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Félix Poulin, inspecteur d'école à sa retraite, époux de dame Bernadette Nolet. Il demeurait à Ste-Famille, I.O. Il œuvre pendant plus de cinquante ans, à la formation des jeunes et de leurs parents, ce qui lui permit d'obtenir les plus hautes distinctions du mérite scolaire, en plus, ces nombreuses années de dévouement consacrées au développement du chant grégorien et religieux lui méritèrent la médaille du mérite diocésain par le Cardinal Villeneuve. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre 1983 à 14h30 en l'église de Ste-Famille, I.O., où la famille recevra les condoléances, trente minutes avant le service. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Louis (Suzanne Pelletier), ses petits-enfants, Caroline et Alexandre, son frère et sa belle-sœur, M. et Mme Gérard Poulin (Eglantine Lévesque), ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Jeanette Nolet, M. et Mme Gérard Mailhot (Cécile Nolet), Mme Jeanne-d'Arc Nolet Roy, M. Roland Nolet, M. et Mme Clément Nolet (Anita Jacques), M. et Mme Marcel Jacques (Jeannine Nolet), ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à

F.X. Bouchard Inc pour renseignements: 663-9838.

RUEL (Agenor) — A St-Charles, le 15 novembre 1983, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Agenor Ruel, époux de Lucia Coriveau de St-Charles. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre à 14h. Départ du salon Edouard Trahan 77 avenue Royale

A 13h45 pour l'église St-Charles et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. Donat Ruel, M. et Mme Valère Ruel, M. et Mme Armand Ruel, M. et Mme Aimé Ruel, Sœur St-Joseph, Sœur Herménie, S.C.Q., Mme Irène Leclerc, Mme Lucille Brochu, Mme Marcelle St-Louis, Mme Juliette Ruel, M. et Mme Maurice Guay, M. et Mme Paul-Emile Coriveau, Simone et Dorothee Coriveau, ses neveux et nièces, cousins et cousines.

TESSIER (Gaston) — A St-Casimir, le 14 novembre 1983, à l'âge de 63 ans, est décédé subitement M. Gaston Tessier, époux de dame Réjane Leboeuf. Il demeurait à St-Casimir. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre à 14h30. Départ du funérarium Lacoursière Ltée 185, Bl. de la Montagne St-Casimir

à 13h50 pour l'église St-Casimir et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Judith Tessier, Laurence (Jean Vaillancourt), Etienne (Johanne Pelletier), Odile (Claude Martin), Francis (Gina l'Italien), Esther, ainsi que plusieurs petits-enfants, sa mère Mme Benoit Tessier, ses frères et sœurs, M. et Mme Marcel Tessier, M. et Mme Jean-Charles Tessier, M. et Mme Jean-Paul Tessier, M. et Mme Normand Tessier, M. et Mme Paul-Emile Martin (Thérèse), M. et Mme René Mailhot (Madeleine), M. et Mme Conrad Tessier, M. et Mme Gaëtan Tessier, Mlle Lorraine Tessier, M. et Mme Jacques Naud (Lise), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Pierre Leboeuf, l'abbé Paul Henri Leboeuf, l'abbé Rodolphe Leboeuf, Mme Rose Devost, M. et Mme Vital Leboeuf, M. et Mme Jules-Aimé Leboeuf, M. et Mme Claude Leboeuf, Sr Anita Leboeuf.

VRAZIAN (Hélène) — Hélène Vrazian nous a quitté. La mort est venue la prendre, jeudi soir dernier, chez-elle. Conformément à ses dernières volontés, son départ n'a été souligné par aucune cérémonie spéciale. Que ceux et celles qui l'ont connue, accompagnent son dernier voyage d'une bonne pensée.

di 17 novembre à 14 heures. Départ de la Coop. Funéraire Du Plateau 950 Des Erables Québec.

à 13h30 pour l'église Ste-Brigitte de Laval, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Yvon (Fernande Blais), François (Cécile Gélinas), Pierre, Diane (André Miller), Guy, ses petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-9221.

LAMONTAGNE (Denis) — A Québec, le 13 novembre 1983, à l'âge de 19 ans, est décédé accidentellement Denis Lamontagne, fils de Ghislain Lamontagne et dame Arlette Guy. Il demeurait boul. Père-Lelièvre, Duberger. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260 avenue Beauceage Ville Vanier

mardi, mercredi de 14 à 17 heures, et de 19 à 22 heures, jeudi de midi à 13h45. Le service religieux sera célébré le jeudi 17 novembre, à 14 heures, en l'église St-François Xavier de Duberger, et de là au cimetière Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, son frère, et ses sœurs, Gaëtan, Steve et Josée Lamontagne, ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 529-3371.

LEGARE (Hervé) — A Québec, le 15 novembre 1983, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Hervé Legaré, retraité, époux de dame Marguerite St-Pierre. Il demeurait paroisse St-François d'Assise, antérieurement St-Louis-Courville. Les funérailles auront lieu le vendredi à 15 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard et Fils Ltée 1290 1ère Avenue

à 14h30, pour l'église St-Louis-Courville, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils, ses filles, belles-filles, un beau-fils, M. et Mme Gaëtan Legaré, M. et Mme Albert Poulin (Fernand), M. et Mme Robert Lebrun (Lorraine), M. et Mme Rosaire Ouellet (Ginette), Mme Ghislaine Mathieu (M. et Mme Jean-Guy Boissonneault (Francine Huard), M. et Mme Charles Gendron (Aline), Mme Pauline Gauthier, M. et Mme Frank Cooper (Denise), Mme Mariette Behro, M. et Mme Pierre Giroux, plusieurs petits-enfants. Mercredi et jeudi le foyer ouvert 14 à 17, 19 à 22 heures, vendredi ouverture à 12h30. Renseignements: 529-9221.

MARCOTTE (Roger) — A Ste-Brigitte de Laval, le 14 novembre 1983, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Roger Marcotte, époux en 1ère nocces de feu Jeanne Grégoire, et en seconde nocces de dame Thérèse Loupret. Il demeurait à Ste-Brigitte de Laval. Les funérailles auront lieu le jeu-

di 17 novembre à 14 heures. Départ de la Coop. Funéraire Du Plateau 950 Des Erables Québec.

à 13h30 pour l'église Ste-Brigitte de Laval, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Yvon (Fernande Blais), François (Cécile Gélinas), Pierre, Diane (André Miller), Guy, ses petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-9221.

PAINCHAUD (Simone) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 15 novembre 1983, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Simone Painchaud, épouse de feu Fernand Painchaud. Elle demeurait à Ste-Odile. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre, à 14h30. Départ de la Coop. Funéraire Du Plateau 950 Des Erables Québec.

à 14 heures pour l'église de Ste-Odile, et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Hélène, Pierre (Micheline Paquet), Georges (Suzanne Gagnon), ses petits-enfants, Johanne, Patrick, Eric, Philippe, Magalie, Nathalie, et Frédéric, ses frères, sœur, Joseph, Jean-Baptiste et Monique, beaux-frères, et belles-sœurs, neveux et nièces. Mme Painchaud sera exposée le mercredi 16 novembre de 19 à 22 heures. Pour informations: 681-2667.

POULIN (Félix) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 14 novembre 1983, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Félix Poulin, inspecteur d'école à sa retraite, époux de dame Bernadette Nolet. Il demeurait à Ste-Famille, I.O. Il œuvre pendant plus de cinquante ans, à la formation des jeunes et de leurs parents, ce qui lui permit d'obtenir les plus hautes distinctions du mérite scolaire, en plus, ces nombreuses années de dévouement consacrées au développement du chant grégorien et religieux lui méritèrent la médaille du mérite diocésain par le Cardinal Villeneuve. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre 1983 à 14h30 en l'église de Ste-Famille, I.O., où la famille recevra les condoléances, trente minutes avant le service. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Louis (Suzanne Pelletier), ses petits-enfants, Caroline et Alexandre, son frère et sa belle-sœur, M. et Mme Gérard Poulin (Eglantine Lévesque), ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Jeanette Nolet, M. et Mme Gérard Mailhot (Cécile Nolet), Mme Jeanne-d'Arc Nolet Roy, M. Roland Nolet, M. et Mme Clément Nolet (Anita Jacques), M. et Mme Marcel Jacques (Jeannine Nolet), ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à

F.X. Bouchard Inc pour renseignements: 663-9838.

RUEL (Agenor) — A St-Charles, le 15 novembre 1983, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Agenor Ruel, époux de Lucia Coriveau de St-Charles. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre à 14h. Départ du salon Edouard Trahan 77 avenue Royale

A 13h45 pour l'église St-Charles et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. Donat Ruel, M. et Mme Valère Ruel, M. et Mme Armand Ruel, M. et Mme Aimé Ruel, Sœur St-Joseph, Sœur Herménie, S.C.Q., Mme Irène Leclerc, Mme Lucille Brochu, Mme Marcelle St-Louis, Mme Juliette Ruel, M. et Mme Maurice Guay, M. et Mme Paul-Emile Coriveau, Simone et Dorothee Coriveau, ses neveux et nièces, cousins et cousines.

TESSIER (Gaston) — A St-Casimir, le 14 novembre 1983, à l'âge de 63 ans, est décédé subitement M. Gaston Tessier, époux de dame Réjane Leboeuf. Il demeurait à St-Casimir. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre à 14h30. Départ du funérarium Lacoursière Ltée 185, Bl. de la Montagne St-Casimir

à 13h50 pour l'église St-Casimir et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Judith Tessier, Laurence (Jean Vaillancourt), Etienne (Johanne Pelletier), Odile (Claude Martin), Francis (Gina l'Italien), Esther, ainsi que plusieurs petits-enfants, sa mère Mme Benoit Tessier, ses frères et sœurs, M. et Mme Marcel Tessier, M. et Mme Jean-Charles Tessier, M. et Mme Jean-Paul Tessier, M. et Mme Normand Tessier, M. et Mme Paul-Emile Martin (Thérèse), M. et Mme René Mailhot (Madeleine), M. et Mme Conrad Tessier, M. et Mme Gaëtan Tessier, Mlle Lorraine Tessier, M. et Mme Jacques Naud (Lise), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Pierre Leboeuf, l'abbé Paul Henri Leboeuf, l'abbé Rodolphe Leboeuf, Mme Rose Devost, M. et Mme Vital Leboeuf, M. et Mme Jules-Aimé Leboeuf, M. et Mme Claude Leboeuf, Sr Anita Leboeuf.

VRAZIAN (Hélène) — Hélène Vrazian nous a quitté. La mort est venue la prendre, jeudi soir dernier, chez-elle. Conformément à ses dernières volontés, son départ n'a été souligné par aucune cérémonie spéciale. Que ceux et celles qui l'ont connue, accompagnent son dernier voyage d'une bonne pensée.

est décédé M. Agenor Ruel, époux de Lucia Coriveau de St-Charles. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre à 14h. Départ du salon Edouard Trahan 77 avenue Royale

A 13h45 pour l'église St-Charles et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. Donat Ruel, M. et Mme Valère Ruel, M. et Mme Armand Ruel, M. et Mme Aimé Ruel, Sœur St-Joseph, Sœur Herménie, S.C.Q., Mme Irène Leclerc, Mme Lucille Brochu, Mme Marcelle St-Louis, Mme Juliette Ruel, M. et Mme Maurice Guay, M. et Mme Paul-Emile Coriveau, Simone et Dorothee Coriveau, ses neveux et nièces, cousins et cousines.

TESSIER (Gaston) — A St-Casimir, le 14 novembre 1983, à l'âge de 63 ans, est décédé subitement M. Gaston Tessier, époux de dame Réjane Leboeuf. Il demeurait à St-Casimir. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre à 14h30. Départ du funérarium Lacoursière Ltée 185, Bl. de la Montagne St-Casimir

à 13h50 pour l'église St-Casimir et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Judith Tessier, Laurence (Jean Vaillancourt), Etienne (Johanne Pelletier), Odile (Claude Martin), Francis (Gina l'Italien), Esther, ainsi que plusieurs petits-enfants, sa mère Mme Benoit Tessier, ses frères et sœurs, M. et Mme Marcel Tessier, M. et Mme Jean-Charles Tessier, M. et Mme Jean-Paul Tessier, M. et Mme Normand Tessier, M. et Mme Paul-Emile Martin (Thérèse), M. et Mme René Mailhot (Madeleine), M. et Mme Conrad Tessier, M. et Mme Gaëtan Tessier, Mlle Lorraine Tessier, M. et Mme Jacques Naud (Lise), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Pierre Leboeuf, l'abbé Paul Henri Leboeuf, l'abbé Rodolphe Leboeuf, Mme Rose Devost, M. et Mme Vital Leboeuf, M. et Mme Jules-Aimé Leboeuf, M. et Mme Claude Leboeuf, Sr Anita Leboeuf.

VRAZIAN (Hélène) — Hélène Vrazian nous a quitté. La mort est venue la prendre, jeudi soir dernier, chez-elle. Conformément à ses dernières volontés, son départ n'a été souligné par aucune cérémonie spéciale. Que ceux et celles qui l'ont connue, accompagnent son dernier voyage d'une bonne pensée.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

FRADETTE (Jeanne) — M. Albert Fortier, Marguerite

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

CANTIN (Cyrille) — Le samedi 19 novembre 1983, à 14h, en l'église de St-Raymond de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. Cyrille Cantin, époux de dame Berthe Moisan. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 SERVICES ANNIVERSAIRES

CANTIN (Cyrille) — Le samedi 19 novembre 1983, à 14h, en l'église de St-Raymond de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. Cyrille Cantin, époux de dame Berthe Moisan. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 SERVICES ANNIVERSAIRES

CANTIN (Cyrille) — Le samedi 19 novembre 1983, à 14h, en l'église de St-Raymond de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. Cyrille Cantin, époux de dame Berthe Moisan. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 SERVICES ANNIVERSAIRES

CANTIN (Cyrille) — Le samedi 19 novembre 1983, à 14h, en l'église de St-Raymond de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. Cyrille Cantin, époux de dame Berthe Moisan. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 SERVICES ANNIVERSAIRES

CANTIN (Cyrille) — Le samedi 19 novembre 1983, à 14h, en l'église de St-Raymond de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. Cyrille Cantin, époux de dame Berthe Moisan. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 SERVICES ANNIVERSAIRES

est décédé M. Agenor Ruel, époux de Lucia Coriveau de St-Charles. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre à 14h. Départ du salon Edouard Trahan 77 avenue Royale

A 13h45 pour l'église St-Charles et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. Donat Ruel, M. et Mme Valère Ruel, M. et Mme Armand Ruel, M. et Mme Aimé Ruel, Sœur St-Joseph, Sœur Herménie, S.C.Q., Mme Irène Leclerc, Mme Lucille Brochu, Mme Marcelle St-Louis, Mme Juliette Ruel, M. et Mme Maurice Guay, M. et Mme Paul-Emile Coriveau, Simone et Dorothee Coriveau, ses neveux et nièces, cousins et cousines.

TESSIER (Gaston) — A St-Casimir, le 14 novembre 1983, à l'âge de 63 ans, est décédé subitement M. Gaston Tessier, époux de dame Réjane Leboeuf. Il demeurait à St-Casimir. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre à 14h30. Départ du funérarium Lacoursière Ltée 185, Bl. de la Montagne St-Casimir

à 13h50 pour l'église St-Casimir et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Judith Tessier, Laurence (Jean Vaillancourt), Etienne (Johanne Pelletier), Odile (Claude Martin), Francis (Gina l'Italien), Esther, ainsi que plusieurs petits-enfants, sa mère Mme Benoit Tessier, ses frères et sœurs, M. et Mme Marcel Tessier, M. et Mme Jean-Charles Tessier, M. et Mme Jean-Paul Tessier, M. et Mme Normand Tessier, M. et Mme Paul-Emile Martin (Thérèse), M. et Mme René Mailhot (Madeleine), M. et Mme Conrad Tessier, M. et Mme Gaëtan Tessier, Mlle Lorraine Tessier, M. et Mme Jacques Naud (Lise), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Pierre Leboeuf, l'abbé Paul Henri Leboeuf, l'abbé Rodolphe Leboeuf, Mme Rose Devost, M. et Mme Vital Leboeuf, M. et Mme Jules-Aimé Leboeuf, M. et Mme Claude Leboeuf, Sr Anita Leboeuf.

VRAZIAN (Hélène) — Hélène Vrazian nous a quitté. La mort est venue la prendre, jeudi soir dernier, chez-elle. Conformément à ses dernières volontés, son départ n'a été souligné par aucune cérémonie spéciale. Que ceux et celles qui l'ont connue, accompagnent son dernier voyage d'une bonne pensée.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

FRADETTE (Jeanne) — M. Albert Fortier, Marguerite

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

CANTIN (Cyrille) — Le samedi 19 novembre 1983, à 14h, en l'église de St-Raymond de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. Cyrille Cantin, époux de dame Berthe Moisan. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 SERVICES ANNIVERSAIRES

CANTIN (Cyrille) — Le samedi 19 novembre 1983, à 14h, en l'église de St-Raymond de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. Cyrille Cantin, époux de dame Berthe Moisan. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 SERVICES ANNIVERSAIRES

CANTIN (Cyrille) — Le samedi 19 novembre 1983, à 14h, en l'église de St-Raymond de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. Cyrille Cantin, époux de dame Berthe Moisan. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 SERVICES ANNIVERSAIRES

CANTIN (Cyrille) — Le samedi 19 novembre 1983, à 14h, en l'église de St-Raymond de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. Cyrille Cantin, époux de dame Berthe Moisan. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 SERVICES ANNIVERSAIRES

CANTIN (Cyrille) — Le samedi 19 novembre 1983, à 14h, en l'église de St-Raymond de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. Cyrille Cantin, époux de dame Berthe Moisan. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

720 SERVICES ANNIVERSAIRES

est décédé M. Agenor Ruel, époux de Lucia Coriveau de St-Charles. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre à 14h. Départ du salon Edouard Trahan 77 avenue Royale

A 13h45 pour l'église St-Charles et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. Donat Ruel, M. et Mme Valère Ruel, M. et Mme Armand Ruel, M. et Mme Aimé Ruel, Sœur St-Joseph, Sœur Herménie, S.C.Q., Mme Irène Leclerc, Mme Lucille Brochu, Mme Marcelle St-Louis, Mme Juliette Ruel, M. et Mme Maurice Guay, M. et Mme Paul-Emile Coriveau, Simone et Dorothee Coriveau, ses neveux et nièces, cousins et cousines.

TESSIER (Gaston) — A St-Casimir, le 14 novembre 1983, à l'âge de 63 ans, est décédé subitement M. Gaston Tessier, époux de dame Réjane Leboeuf. Il demeurait à St-Casimir. Les funérailles auront lieu le jeudi 17 novembre à 14h30. Départ du funérarium Lacoursière Ltée 185, Bl. de la Montagne St-Casimir

à 13h50 pour l'église St-Casimir et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Judith Tessier,